



Guide des Détenteurs de carte d'entreprise et de carte d'achat

Elavon Financial Services DAC (« Elavon »)

Compte de carte commerciale (« la Carte » ou « votre Carte »)

Activation de votre Carte

Avant de signer ou d'utiliser la Carte, veuillez lire ce guide et nos politiques sur notre site Web (les « Documents » – disponibles [ici](#)). Une fois que vous aurez lu les Documents, activez votre Carte et signez-la au dos. Pour l'annuler, appelez le numéro figurant au dos de votre Carte. En cas d'annulation, il vous appartient d'annuler tous les prélèvements récurrents sur votre Carte.

Utilisation de votre Carte

En utilisant la Carte, vous reconnaissez avoir lu et compris les Documents. La Carte est réservée à un usage professionnel. Elle doit être utilisée pour acheter des biens et services liés à l'activité de votre société. La Carte est la propriété d'Elavon et nous pouvons à tout moment, pour quelque raison que ce soit, et sans préavis, vous empêcher de l'utiliser. Vous ne devez autoriser personne d'autre à utiliser la Carte. Assurez la sécurité de la Carte, et utilisez-la uniquement pour des frais professionnels conformément aux politiques de votre société.

Frais de paiement

Vous êtes responsable de tous les frais que vous engagez ou autorisez autrement sur votre Carte, même si votre société a accepté de vous rembourser le montant des frais. Des frais de retard peuvent s'appliquer en cas de défaut de paiement. Les frais que nous pouvons vous facturer pour l'utilisation de la Carte comprennent :

- une cotisation annuelle : elle apparaît sur les relevés ;
- des frais d'avance de trésorerie : un pourcentage du montant de l'avance de trésorerie, jusqu'à 3 % ;
- des frais de transaction en devise étrangère : jusqu'à 2,5 %. S'applique aux frais ou transactions dans une devise autre que la devise de facturation de la Carte, pour les transactions effectuées auprès de commerçants, en ligne, aux DAB ou auprès d'établissements financiers ;
- des frais de retard de paiement : un pourcentage de l'arriéré de paiement, jusqu'à 2,5 %. Elavon pourrait vous facturer des frais de retard supplémentaires sur chaque relevé jusqu'au paiement intégral de l'arriéré ;
- frais pour insuffisance de fonds : 15 EUR/GBP/CHF, 150 NOK/SEK/DKK, 450 CZK, 75 PLN, 4 500 HUF pour un paiement qui ne peut être traité par Elavon ou n'est pas honoré par Elavon pour toute autre raison ;
- des frais de copie de relevé : 5 EUR/GBP/CHF, 50 NOK/SEK/DKK, 150 CZK, 25 PLN, 1 500 HUF pour une copie papier supplémentaire d'un relevé.

Retrait d'espèces

La politique correspondante de votre société détermine si vous pouvez effectuer des retraits d'espèces à des distributeurs automatiques de billets (DAB). Vous recevrez un numéro d'identification personnel (« PIN ») dans un courrier distinct de celui contenant votre Carte.

Relevé bancaire et réalisation de paiements

À la fin de chaque cycle de facturation, vous recevrez un relevé de facturation mensuel récapitulant les transactions de votre Carte. Si votre entreprise vous demande d'effectuer un paiement, vous pouvez y procéder en suivant les instructions figurant sur votre relevé de facturation. Veuillez adresser vos questions concernant votre compte et les procédures spécifiques de votre société pour le traitement des frais à l'administrateur du programme de votre société.

Interrogations concernant les transactions ou litiges

Veuillez conserver tous les reçus de Carte et les confirmations des transactions téléphoniques et d'achat par correspondance pour les vérifier par rapport à vos relevés. Vérifiez toujours le montant de la transaction avant de saisir votre code PIN. En saisissant votre code PIN, vous confirmez que le montant correct a été facturé. Si vous souhaitez contester une transaction de Carte, veuillez contacter le Service clientèle dans un délai de 60 jours à compter de la date du relevé où la transaction est apparue pour la première fois.

Carte perdue ou volée

En cas de perte ou de vol de votre Carte, ou si votre code PIN est révélé par inadvertance à une autre personne, veuillez contacter immédiatement le Service clientèle. Ce signalement pourra nous aider à empêcher que votre Carte ne soit utilisée de manière frauduleuse et nous permettra d'émettre une carte de remplacement ou un nouveau code PIN. Veuillez aussi en avvertir votre entreprise en accord avec ses politiques et/ou instructions.

Carte de remplacement

Si votre Carte est endommagée ou ne fonctionne pas correctement, veuillez contacter immédiatement le Service clientèle pour demander une Carte de remplacement. Veuillez aussi en avvertir votre entreprise en accord avec ses politiques et/ou instructions.

Non-réception de la Carte demandée

Une fois qu'un nouveau compte est créé, prévoyez le délai normal de livraison du courrier postal avant la réception de votre Carte. Si vous pensez que votre Carte aurait déjà dû être reçue, veuillez contacter immédiatement le Service clientèle. Veuillez aussi en avvertir votre entreprise en accord avec ses politiques et/ou instructions.

Modification des renseignements sur le détenteur de carte :

Toute modification apportée aux renseignements du détenteur de carte, y compris son nom, son adresse ou son numéro de téléphone doit être immédiatement reportée au Service clientèle. Veuillez aussi en avvertir votre entreprise en accord avec ses politiques et/ou instructions.

Modifications apportées aux Documents

Elavon s'efforcera de vous informer de toute modification apportée aux Documents. Cependant, en utilisant la Carte, vous reconnaissez que nous pouvons modifier les Documents sans votre consentement et sans vous en informer.

Assurance voyage, prestations et assistance en cas d'urgence*

Votre carte vous permet de bénéficier de prestations d'assurance lorsque vous voyagez, y compris les garanties Accident du voyageur, Désagréments de voyage, Assistance voyage et Assistance en cas d'urgence. Pour des informations complètes concernant ces services, consultez l'Aperçu de l'assurance et des garanties ici.

** L'assurance voyage, les prestations et l'assistance sont fournies uniquement aux détenteurs de la carte d'entreprise. Une assistance d'urgence via le Service mondial d'assistance à la clientèle de Visa est accessible aux détenteurs de cartes d'entreprise et d'achat.*

Service clientèle d'Elavon	Pays	Numéro de téléphone
<ul style="list-style-type: none">Le Service clientèle est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.Veuillez appeler le Service clientèle pour signaler la perte ou le vol de votre Carte, ou pour activer votre Carte.	Irlande :	0818 923486
	Allemagne :	069 380 789292
	Italie :	028 7103589
	Royaume-Uni :	0345 6014437
	France :	0811 64 00 82
	Espagne :	901 810 958
	Pays-Bas :	0900 040 14 24
	International - Lorsque vous appelez en dehors des pays susmentionnés :	+353 1 656 9898

©2023 Elavon Financial Services

Elavon Financial Services DAC. Immatriculée en Irlande : Numéro 418442. Siège social : Bloc F1, Cherrywood Business Park, Cherrywood, Dublin 18, D18 W2X7, Irlande. Elavon Financial Services DAC est régulée par la Banque centrale d'Irlande.

Elavon Financial Services DAC. Immatriculée en Irlande auprès du Bureau d'enregistrement des sociétés (Companies Registration Office). La responsabilité du membre est limitée. La succursale du Royaume-Uni est immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro BR022122. Elavon Financial Services DAC est une institution de crédit autorisée et régulée par la Banque centrale d'Irlande. Autorisé par la Prudential Regulation Authority. Sous réserve de la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority) et de la réglementation limitée de l'Autorité de réglementation prudentielle (Prudential Regulation Authority). Nous mettons à votre disposition, sur demande, les détails relatifs à la portée de la réglementation de la Prudential Regulation Authority à laquelle nous sommes soumis.

08-0004-06-FR (1/24) CAT-18730206

